

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement no 515-11



Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 9 juin 2026, le conseil municipal a adopté le :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 515-11 ASSUJETTISANT LA NOUVELLE ZONE H-325 AU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Le présent règlement a pour objet de modifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de rendre la zone H-325 assujettie à ce règlement et d'y prévoir les objectifs et critères d'évaluation applicables aux projets qui y sont réalisés.

Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le mercredi **17 juin 2026 à 18h30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h, ainsi que sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 10 JUIN 2026.

Marie-Hélène Brunet
Greffière